

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon, le 16 avril 2025

La Métropole de Lyon engage une nouvelle étape dans la structuration d'un institut écocitoyen sur son territoire

Dans la continuité de son engagement pour une meilleure compréhension et lutte contre les pollutions et de leurs impacts, la Métropole de Lyon engage une nouvelle étape avec le lancement de la phase de structuration de l'Institut écocitoyen de l'agglomération lyonnaise. Cette initiative vise à doter le territoire d'un outil indépendant et ouvert, capable de renforcer la production de connaissances sur les pollutions, en lien avec les acteurs scientifiques, économiques, institutionnels et citoyens.

Depuis plusieurs années, la mobilisation de collectifs locaux et associations de riverains a mis en lumière la nécessité d'alimenter l'information publique et les débats sur les territoires particulièrement exposés à des pollutions connues comme émergentes.

Pour accompagner cette dynamique, la Métropole de Lyon a initié une mission de préfiguration confiée à deux enseignants-chercheurs, Gwenola Le Naour (Sciences Po Lyon) et Emmanuel Martinais (ENTPE). Leurs travaux, restitués le 14 avril à l'ensemble des parties prenantes rencontrées, ont permis d'éclairer les conditions nécessaires à la création d'un institut écocitoyen.

Pour Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon

« Face aux pollutions, aux légitimes inquiétudes qu'elles suscitent comme à leurs impacts sanitaires et environnementaux, la Métropole s'engage pour créer un institut écocitoyen au service de la connaissance et de l'action. Cet institut indépendant devra rassembler chercheurs, citoyens, entreprises et pouvoirs publics pour transformer durablement l'industrie et renforcer la transparence et l'information citoyenne. J'en appelle à tous ces acteurs pour qu'ils s'engagent collectivement dans cette démarche ambitieuse et nécessaire ».

Le document de synthèse de cette mission est accessible [ICI](#).

Un budget dédié de 100 000 € est prévu par la Métropole de Lyon pour accompagner le lancement de cette structure. Sa phase de structuration s'ouvrira dans les prochaines semaines, avec l'appui du directeur de l'institut écocitoyen de Fos-sur-Mer, afin de définir les bases juridiques et organisationnelles de l'Institut du bassin lyonnais.

Contact presse :

Métropole de Lyon – Marion Morel - 06 77 04 30 39 – marion.morel@grandlyon.com